

CENTURY 21 AEQUITAS IMMOBILIER

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTIONS

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TTC	PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
De 0 € à 39 999 €	3 500 €	De 310 000 € à 329 999 €	18 500 €
De 40 000 € à 59 999 €	5 000 €	De 330 000 € à 349 999 €	19 000 €
De 60 000 € à 89 999 €	6 500 €	De 350 000 € à 369 999 €	19 500 €
De 90 000 € à 109 999 €	7 500 €	De 370 000 € à 389 999 €	20 000 €
De 110 000 € à 129 999 €	8 500 €	De 390 000 € à 409 999 €	20 500 €
De 130 000 € à 149 999 €	9 500 €	De 410 000 € à 429 999 €	21 500 €
De 150 000 € à 169 999 €	10 500 €	De 430 000 € à 449 999 €	22 500 €
De 170 000 € à 189 999 €	11 000 €	De 450 000 € à 469 999 €	23 500 €
De 190 000 € à 209 999 €	12 000 €	De 470 000 € à 489 999 €	24 500 €
De 210 000 € à 229 999 €	13 500 €	De 490 000 € à 509 999 €	25 500 €
De 230 000 € à 249 999 €	14 500 €	De 510 000 € à 529 999 €	26 500 €
De 250 000 € à 269 999 €	15 500 €	De 530 000 € à 549 999 €	27 500 €
De 270 000 € à 289 999 €	16 500 €	De 550 000 € à 569 999 €	28 500 €
De 290 000 € à 309 999 €	17 500 €	Au-delà de 570 000 €	5 %

-Le barème s'applique aux transactions habitations (appartements, maisons, terrains, immeubles) ainsi qu'aux mandats de recherche.

-Les honoraires s'entendent à charge acquéreur (sauf convention contraire pour un mandat de vente mentionnant des honoraires à charge vendeur et les mandats de recherche à charge acquéreur)

-Honoraires maximums calculés sur le prix de vente hors honoraires

-La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle, uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente (cf note de préconisations de la DGCCRF suite Arrêté du 10/01/2017) Arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10/01/2017 – applicable à compter du 01 avril 2022 • Les honoraires affichés sur le barème doivent être "effectivement pratiqués" à l'issue des transactions réalisées (La négociation doit rester exceptionnelle et proche des conditions du barème) • En cas de %, celui-ci s'applique en totalité sur prix du bien (pas de % cumulatifs par tranche) • En cas de délégation par une autre agence, le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat • Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique

SARL AEQUITAS VESTA au capital de 5 000€ 25 place Joffre 56400 AURAY

919 590 224 RCS Lorient - NAF 6831Z - Carte professionnelle Transactions N° CPI 5602 2022
000 000 019 CCI DU MORBIHAN - Garantie financière 120 000€ GALIAN Assurance 89, rue de la Boétie
75 008 PARIS

Non détention de fonds – Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

